

Pôle maternelle 17



LA RENTRÉE ÉCHELONNÉE A L'ÉCOLE MATERNELLE

Qu'est-ce que la rentrée échelonnée ?

Il s'agit d'une organisation qui a pour but d'accompagner en douceur la séparation du jeune élève avec sa famille. Une prise en charge individualisée de chaque enfant lui permettra d'appréhender de façon progressive, sécurisée et sécurisante, un nouveau milieu, l'école et la classe, qu'il va fréquenter quotidiennement, accompagné de deux adultes, l'enseignant(e) et l'ATSEM.

A qui s'adresse la rentrée échelonnée ?

La rentrée échelonnée concerne uniquement les enfants de toute petite section (TPS) et de petite section (PS), et a pour but d'accompagner en douceur la séparation.

Elle ne concerne pas les enfants de 4 et 5 ans de moyenne et grande sections, qui doivent être accueillis à l'école le jour de la rentrée aux horaires d'ouverture de l'école. Elle ne concerne pas non plus les enfants qui ont déjà l'expérience d'une TPS.

Points de vigilance

L'accueil progressif des élèves à la rentrée s'organise sur 2 voire 3 jours maximum.

La rentrée échelonnée doit faire l'objet d'une présentation à l'Inspecteur/trice de la circonscription qui en valide le principe.

Elle peut être proposée mais ne peut être imposée à toutes les familles

► [Pour aller plus loin et découvrir des exemples d'organisation ...](#)

